

Bim de Fargues



Le Bulletin d'Information Municipal de Fargues 2019

**VOUS VOULEZ
VOUS TENIR INFORME
DE L'ACTUALITÉ
DE VOTRE COMMUNE ?**



Rejoignez-nous

»»» Fargues de Langon

»»» www.fargues-de-langon.com

Nous contacter :

Mairie de Fargues
13, Route des Écoles
33210 FARGUES

05 56 63 31 42

mairie-fargues@wanadoo.fr

En cas d'urgence...

* **Pierre AUGÉY, Maire**

06 88 82 17 46

* **Robert RONCOLI, 1^{er} Adjoint**

06 08 26 52 79



Madame, Monsieur, Chers Administrés

L'année scolaire 2018-2019 se termine et, pour beaucoup de communes, elle rythme plus que l'année civile nos réalisations d'équipement et d'entretien. En effet, les budgets, donc les dépenses et les recettes, sont votées en avril et les dépenses prévues vont au rythme de nos recettes. Celles-ci sont disponibles par douzième chaque mois et, éventuellement, alimentées par le versement de subventions obtenues auprès de l'État, du Conseil Départemental ou Régional, voire de l'Europe.

Pour Fargues, cette année 2019 sera une année exceptionnelle car nous commençons enfin à percevoir les fruits de nos investissements fonciers en réserves industrielles. Cela nous permet de voir l'avenir sereinement car, pour la première fois, nous avons dû, pour voter un budget sincère, le voter en déséquilibre... avec plus de recettes que de dépenses, malgré la baisse des dotations de l'État dénoncée à juste titre par mes collègues maires. Fargues doit sûrement être l'exception des communes en Gironde pour sa trésorerie. Cela nous permet enfin de nous mettre à jour de nos projets, prévus de longue date, mais non encore réalisés par manque de trésorerie et la volonté de ne pas trop augmenter les impôts communaux, les autres lignes d'impôts n'étant pas de notre compétence.

Ainsi, il est prévu pendant les vacances scolaires de refaire la cour de l'école primaire, d'implanter la nouvelle et 8^{ème} classe « Grande Section » dans l'espace « maternelle » que nous réaménagerons ensuite, de terminer l'installation des tableaux numériques dans le primaire et refaire tous les circuits de la WIFI dans l'école.

Après la restructuration et rénovation de la mairie, nous allons réinvestir dans l'agrandissement de la plaine des sports, véritable poumon d'animation de nos jeunes filles et garçons grâce au dévouement de nos encadrants de l'USF. Qu'ils soient ici à nouveau remerciés comme tous les bénévoles de nos nombreuses associations.

Enfin, nous allons, avant la fin de l'année j'espère, finaliser également la vente de tous les terrains de la Zone de Coussères, ce qui assurera des recettes pérennes importantes pour la commune en impôts fonciers pour les investissements à venir.

Mais, au crépuscule de la fin de ce mandat, la plus grande et inestimable richesse que nous avons à Fargues est ce « vivre ensemble », dans une commune près de tous les services et dans une convivialité et tranquillité que nous ne pouvions mieux espérer il y a 42 années de cela.

*Cordialement et amicalement à vous toutes et tous
Pierre AUGÉY, Maire de Fargues*

»»»»	Le budget 2019	Page 2
»»»»	Ça s'est passé dans la commune	Page 3
»»»»	Ça s'est passé à l'école	Pages 4-5
»»»»	Du côté des associations	Pages 6-7
»»»»	Infos pratiques	Pages 8-9
»»»»	Manifestations à venir	Page 10
»»»»	C'est bon à savoir	Page 11
»»»»	Plan de Fargues	Page 12

Sommaire

Budget Communal 2019

Le 10 avril 2019, le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire, a voté le budget 2019 de la commune pour un **montant cumulé de 3.305.357,13 € en dépenses et 4.133.972,12 € en recettes.**

Il se décompose tel qui suit :

»»» Section de fonctionnement

- ◆ Dépenses : 1.990.388,75 €
- ◆ Recettes : 2.819.00,74 €

»»» Section investissement

- ◆ Dépenses : 1.314.968,38€
- ◆ Recettes : 1.314.968,38€

Ce qu'il faut retenir

Le Conseil Municipal a décidé que les taux d'imposition communaux 2019 n'augmenteraient pas. Compte tenu de la bonne santé financière de la commune, notamment grâce à la vente des terrains sur la zone industrielle de Fargues, et compte tenu de l'augmentation des bases d'imposition de 4,20 % en moyenne décidée par l'État, Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont pris la décision de ne pas alourdir plus pour cette année les charges des administrés.

Les investissements prévus en 2019.

- Réfection de la voirie communale : Route des Tuileries, Route des Garres et Route de Mounic.
- Amélioration de l'éclairage public : la commune a décidé d'équiper l'ensemble des points lumineux publics restant de la commune en LED. La Route des Ecoles, la Route du Stade, le bourg et la place de la MTL en sont déjà équipés.
- Acquisition de plusieurs terrains sur la commune dont celui jouxtant le stade afin d'agrandir la plaine des sports.
- Acquisition d'un TBI pour la classe des CP clôturant ainsi l'équipement des classes élémentaires.
- Réfection de la cours maternelle et élémentaire de l'école
- Réfection du parking du stade et drainage
- Installation de la vidéosurveillance de points «sensibles» de la commune
- Rénovation de l'église grâce au don de la Coopérative de Boulangerie de 2018.
- Remboursement par anticipation de certains prêts de la commune afin d'alléger les finances et avoir plus de latitude pour les investissements futurs.



Ça s'est passé dans la commune

►►► Poursuite des travaux de la mairie.

Le personnel administratif s'est enfin installé dans leurs nouveaux bureaux, début décembre 2018, après avoir passé 6 mois dans la salle des mariages. Des travaux restent à terminer mais nos secrétaires ont pris leurs marques.



►►► Repas des Aînés.

Le dimanche 3 février dernier, Pierre AUGÉY, le Conseil Municipal de Fargues et le CCAS ont accueilli à la MTL les « aînés » de la commune et leur ont offert le traditionnel repas de début d'année animé par Thierry Bordenave et Patrice Oddos. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine...même période...même animateurs !!!



►►► Présentation du personnel + information sur services civiques.

La commune emploie 11 agents titulaires, 1 contrat Parcours Emploi Compétences et 1 CDD. Vous les croisez à la Mairie (Cathy, Marie-Hélène et Carole), sur le territoire de la commune (Régis et Stéphane) ou à l'école (Brigitte et Laëticia P pour la cantine, Evelyne, Martine, Laëticia B pour la garderie, Julie, Christine et Kiki pendant la classe et la cantine).

Depuis la rentrée scolaire, la mairie s'est engagée dans l'accompagnement des jeunes en contrat Service Civique. Jusqu'à présent, nous avons engagé 3 services civiques par période de 6 mois chacun, 2 à l'école et 1 pour l'entretien des espaces verts. Nous passons par l'intermédiaire d'une association langonnaise, CapSolidaire.

►►► Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale.

A l'occasion du Centenaire de l'Armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale, Pierre AUGÉY et le Conseil Municipal ont convié les administrés de la commune à venir se recueillir devant le Monument aux Morts. Ce fut une cérémonie émouvante au cours de laquelle les farguais morts au combat ont été cités, les enfants ont déposé des fleurs sur leur tombe et Madame DEBOULONNE a lu une lettre d'un soldat. A l'issue de la cérémonie, le Foyer Rural a convié les présents à partager le verre de l'amitié ainsi qu'à visiter l'exposition de la Section Patrimoine à la MDA qui a regroupé des objets et des livres sur le sujet.



Ils se sont unis

22 décembre 2018 : DE BARGAS Pierre-Jean et
LEGLISE Camille

Ils nous ont rejoints

13 juillet 2018 : Louise SMITH DUBORD
16 juillet 2018 : Nicolas ROCHETEAU
16 juillet 2018 : Elise MASSINON
30 juillet 2018 : Alexandru HAIDET
31 août 2018 : Pablo ALA
22 octobre 2018 : Robin MADAUNE
3 novembre 2018 : Romane NEGRE
13 novembre 2018 : Alicia PEREIRA
26 novembre 2018 : Cassy LAFLEUR
18 décembre 2018 : Chloé ALVAREZ-MATORRA
4 janvier 2019 : Victoire GRISARD
8 février 2019 : Logan CHARVET
18 février 2019 : Ethan ANDRE TACITA
4 mars 2019 : Eliott LE MARREC
10 mars 2019 : Noé JAYAT
4 mai 2019 : Rony TREMY
16 mai 2019 : Max et Camille CHEMILLAC

Ils nous ont quittés

26 juin 2018 : Marie CAZAUDUMEC, veuve
DUBOURG
12 octobre 2018 : Henry PRINGUEY
17 octobre 2018 : Suzanne BALANS-GODAR,
veuve MARCINCAL
5 janvier 2019 : Marie-Paule JUGIE, épouse
BOUIC
13 janvier 2019 : Jeanne DULIN, veuve
DESPUJOS
31 janvier 2019 : Jean-Louis VENAUD
31 mars 2019 : Catherine SIGONNEAU
14 avril 2019 : Marie REGIS, veuve GOUZE

Ça s'est passé à l'école

►►► Effectifs de la rentrée 2018-2019.

En septembre 2018, l'école comptait 73 élèves en maternelles répartis sur 3 classes. Les enseignantes sont Florence BREIGNAUD, Hélène BATISTA et Esther HUMBLOT, secondées par Julie BLANCHARD, Christine LEYMONIE et Christine «Kiki» ROUZIER.



Côté élémentaire, nous avons 117 élèves répartis dans les classes de Béatrice DELRUE, Valérie GOUDENECHÉ, Virginie COMBES et Véronique TOULOURGE. Cette année, Madame HUMBLOT avait en charge des élèves de maternelle (MS) et élémentaire (CP).



►►► Père Noël 2018.

Cette année encore, le Père Noël est venu distribuer des cadeaux aux enfants de l'école de Fargues. Le vendredi 21 décembre 2018 au matin, les enfants et enseignants et ATSEM avaient eu droit au spectacle de magie de Erik et Valérie «Les magiciens Ozents» offert par le CCAS de la commune.

Le soir, la municipalité avait invité le Père Noël il est arrivé vers 17 h 30, la hotte chargée de cadeaux et de bonbons pour chacun des enfants de l'école... Une fois de plus, la magie de Noël a opéré...



►►► Carnaval

Malgré le temps capricieux, les Petites Mains de Fargues nous ont encore concocté un merveilleux moment pour le Carnaval 2019 de l'école de Fargues. Parents et enfants ont joué le jeu en venant déguisés pour rendre hommage à Monsieur Carnaval, au son joyeux des Vasates de Bazas. Après s'être défoulé au rythme de la banda, les enfants ont assisté au spectacle du Tour du Monde

de David et Marguerite.

Pour clôturer la journée, un foodtruck était présent sur le parking de la MTL pour ceux qui souhaitent prolonger cet après-midi festif.

Encore une bonne journée pour les petits comme pour les grands !!! Convivialité, à la bonne franquette...à la farguaise !!!

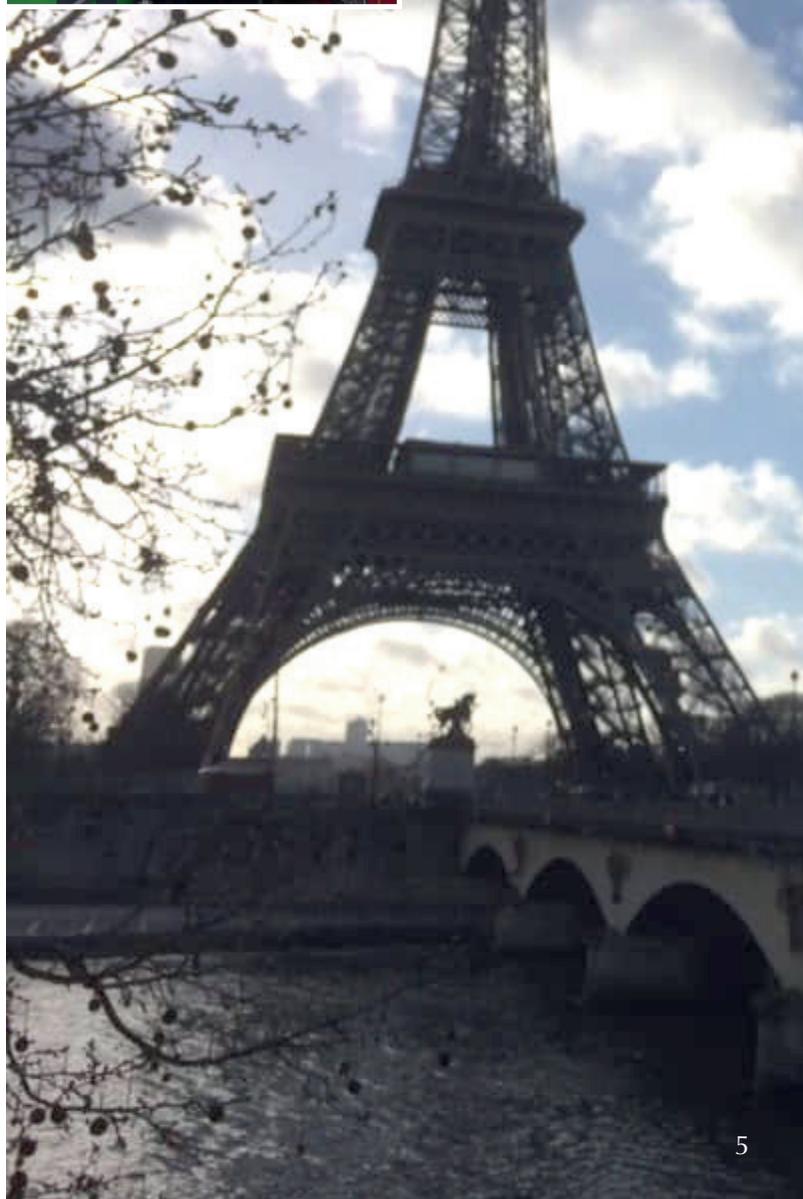


Ça s'est passé à l'école

► Voyage à Paris en mars (CM1-CM2).

Tous les 2 ans, les enfants de CM1-CM2 partent à Paris en voyage scolaire. Cette année, ils sont partis du 5 au 8 mars 2019, accompagnés de Véronique TOULORGE et Virginie COMBES mais aussi de parents bénévoles pour cette excursion à la capitale !!!

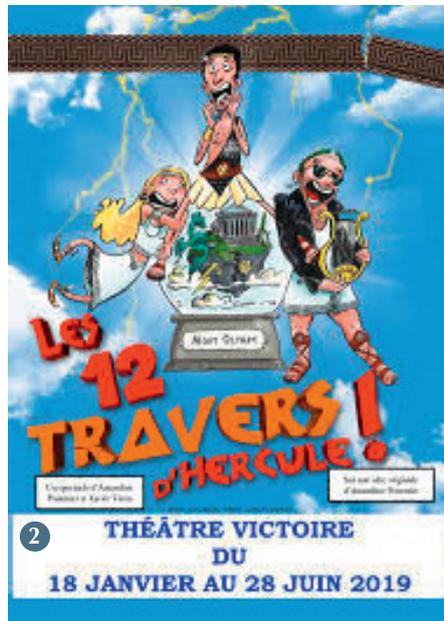
Des enfants émerveillés, des adultes enjoués... aux dires de chacun «c'était trop bien !!!»



Du côté des associations



Théâtre des Beaux-Arts de Bordeaux



Théâtre Victoire à Bordeaux



1 et 2 - Sorties théâtre organisées par le Foyer Rural octobre 2018 et mars 2019... fous rires garantis

3 - Repas dansant avec Michaël Vigneau novembre 2018...ambiance assurée !!!

4 et 5 - Expo peinture et vitrail novembre 2018... vue de Fargues sur 360°... splendide !!!

6 - Thé dansant mars 2019... valse, tango, paso

Team VTT

Le dimanche 14 avril 2019, 7 jeunes de l'école cyclo TEAM VTT de Fargues ont participé au critérium inter-départemental à Arjuzanx (Landes).

A l'issue de ce critérium, 4 jeunes de Fargues ont été sélectionnés pour participer au critérium régional de la Nouvelle-Aquitaine, le samedi 11 et dimanche 12 mai à Eymouthiers (Charente) sur la base de loisirs du Domaine de Chambon.

Les épreuves sont plus exigeantes que pour le critérium inter-départemental, notamment sur le parcours d'orientation et sur les zones de pilotage.

Les résultats sont très satisfaisants pour le club de Fargues puisqu'un jeune termine 3^{ème} dans la catégorie 17/18 ans et un autre termine 2^{ème} dans la catégorie 15/16 ans. Ce dernier est même susceptible d'être sélectionné pour le critérium national qui aura lieu à La Flèche (Sarthe) pendant la Semaine Nationale et Européenne des Jeunes.



Du côté des associations

►►► Marché de Printemps mars 2019... une réussite !!!

Depuis près de 5 ans, l'association des parents d'élèves «Les Petites Mains de Fargues» met en place tout au long de l'année scolaire des projets et festivités tel que le Marché de Printemps au mois de mars, le Carnaval en avril ou la kermesse en juin, afin de récolter des fonds pour soulager la coopérative scolaire des dépenses liées aux sorties. A titre d'exemple, sur l'exercice 2017-2018, l'association a reversé la somme de 2.500,00 € à l'école.

Pour plus de renseignement, l'association n'est jamais loin...

►►► Trail des Valentins



Trail des Valentins
février 2019
900 €
ont été reversés
au Don du Sang)



►►► Saison de l'USF 2018-2019

Alors que l'USF compte 213 licenciés, l'équipe fanion de la commune ne va pas réussir le pari de rester en 2^{ème} division district. Bien que terminant certainement vers la 7^{ème} place du championnat sur 12 équipes, les séniors se voient confrontés à la réforme territoriale qui prévoit de ne maintenir que les 4 premiers.

Côté féminines, pour leur 2^{ème} saison, les joueuses terminent à une très honorable 5^{ème} place sur 11 équipes.



L'école de foot compte plus de 100 licenciés. Le club remercie chaleureusement les éducateurs, dirigeants, parents qui permettent aux jeunes pousses de représenter la commune aux 4 coins de la Gironde lors des différents plateaux et tournois... 2 équipes U6-U7, 3 équipes U8-U9, 2 équipes U10-U11, 3 équipes U12-U13 et 1 équipe U14-U15.

Si vous êtes intéressé par la pratique du football, rendez-vous sur le site www.usfargues.fr



Les infos pratiques

►►► La bibliothèque recrute des bénévoles...

Les bibliothèques intercommunales de la Communauté de Communes du Sud-Gironde recrutent plusieurs bénévoles pour répondre aux différents besoins dans les différentes bibliothèques du réseau.

Vous disposez d'un peu de temps, vous aimez l'univers de la lecture et vous souhaitez faire partager cette passion... Vous désirez apprendre, rencontrer, partager dans la convivialité et ainsi participer à la vie culturelle de la commune...

Venez rejoindre l'équipe des bénévoles !!!



Présentez votre candidature auprès de la Coordination des bibliothèques intercommunales de la Communauté de Communes du Sud-Gironde - 20 Cours du Maréchal de Lattre Tassigny - 33210 LANGON. Vous pouvez également les contacter au 05 56 62 33 39 ou leur envoyer un mail bibliotheques@cdcsudgironde.fr

►►► Compostage

Le compostage est le cycle naturel de dégradation des matières organiques en présence d'une aire. Il permet de valoriser chez soi certains déchets de la maison et du jardin.

Depuis plus de 10 ans, l'USSGETOM fait la promotion du compostage individuel et met à disposition des habitants du Sud Gironde des composteurs individuels.

Comment acquérir un composteur ?

Deux solutions sont possibles :

- Le composteur est gratuit pour toute personne qui assiste à une sensibilisation à la technique de

compostage d'une heure environ. Attention, cette offre est limitée à un composteur par foyer et réservée aux habitants du territoire.

- Le composteur est au tarif de 10 € pour les personnes ne souhaitant pas suivre la formation. Dans ce cas, la distribution des composteurs se fait au siège social du syndicat.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter le Sictom du Sud-Gironde au 05 56 62 3603 ou envoyer un mail à contact@sictomsudgironde.fr

►►► CREACQ

Vous vous posez des questions sur votre logement... Comment l'isoler ? Quel est le meilleur système de chauffage ? Quelles énergies renouvelables choisir ? Comment financer le projet ?

Vous pouvez contacter le réseau des Espaces Info Energie piloté par l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Les experts vous accueillent gratuitement pour analyser vos besoins et répondre à toutes vos questions.

Au CREACQ, Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine, 4 conseillers sont à votre disposition pour vous conseiller dans vos projets de construction, de rénovation ou simplement pour vous aider à réduire vos dépenses d'énergie.

Vous pouvez les joindre en les contactant au 05 57 95 97 04 ou par mail asso@creaq.org

►►► Divagation des chiens

La divagation des chiens et de tous les animaux domestiques est interdite. Les animaux sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Ils occasionnent parfois des conflits de voisinage mais aussi de graves accidents de la circulation.

Les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin de remédier à ces problématiques.

Nous vous rappelons que tous ces animaux doivent être soit tatoués soit porteurs d'une puce électronique (art.212-10 du Code Rural). A défaut d'identification possible, il peut être procédé en dernier recours à l'euthanasie de votre animal.



Les infos pratiques

► Moustique tigre

Ce qu'il faut savoir sur le moustique



Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*, qui a la particularité de piquer surtout pendant la journée.

Il est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique « tigre » est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Toutefois, il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.

Comment pourrait survenir une épidémie de chikungunya, de dengue, et/ou de zika en métropole et comment la prévenir ?

Présent depuis des années en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'océan Indien, ce moustique vecteur de maladies s'est installé, depuis 2004, dans plusieurs départements de métropole¹.

À l'occasion d'un voyage dans un pays où l'une de ces trois maladies circule, une personne se fait piquer par un moustique infecté par le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika. À son retour en métropole, si un moustique *Aedes albopictus* sain pique cette personne malade, il s'infecte.

Ce moustique peut alors transmettre le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika à une autre personne saine en la piquant. Le virus se propage de cette manière à d'autres personnes.

Je suis particulièrement vigilant si je reviens d'une zone tropicale : je consulte un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées (pour le zika).

Comment se protéger des piqûres ?

J'applique sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée².

- Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.

- Je porte des vêtements couvrants et amples.

- Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée.

- J'utilise des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.

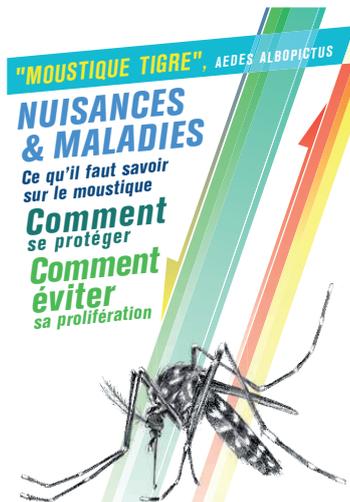
- Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais.

1. La carte d'implantation d'*albopictus* est disponible sur <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/article/carte-de-presence-du-moustique-tigre-aedes-albopictus-en-france-metropolitaine>

2. La liste des anti-moustiques recommandés est disponible sur <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/repulsifs-moustiques>

Pour plus d'information :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/>
<http://invs.santepubliquefrance.fr/>



Redaction : DGS • Conception : BCCM - n° 9 12 077 • août 2016 • Actualisation mai 2018
Credits : Agence Mille - Illustrations Pierre Hultner - www.information de l'ARS de l'Océan Indien



Comment limiter le développement des moustiques dans mon environnement ? Adoptons les bons gestes !

Comment les moustiques vivent-ils ?

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer.

Tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Ainsi, le moustique qui vous pique est né chez vous !

Il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Parce qu'ils y trouvent :

- de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant ;
- des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes ;
- des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Pour éliminer les larves de moustiques

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

- petits débris ;
- pneus usagés : vous pouvez aussi les remplir de terre, si vous ne voulez pas les jeter ;
- encombrants ;
- déchets verts.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou si possible : supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement :

- gouttières ;
- regards ;
- caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu :

- bidons d'eau ;
- citernes ;
- bassins.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore...).

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes, pensez à :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies ;
- élaguer les arbres ;
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux ;
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) ;
- entretenir votre jardin.

Pour plus de renseignements : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

► RIP Privatisation Aéroport de Paris

Le Conseil Municipal invite les administrés à soutenir l'Aéroport de Paris en participant au référendum d'initiative partagée sur le lien suivant www.referendum.interieur.gouv.fr

Vous devez vous munir de votre carte d'identité, de votre carte électorale et du n°INSEE de votre commune (33164)

► Incinération des végétaux

La commune de Fargues est une commune forestière avec près de 800 ha répertoriés. Elle est donc soumise à des règles de sécurité très strictes.

INTERDICTION TOTALE ET PERMANENTE DE DESTRUCTION DES VEGETAUX PAR INCINERATION

(Arrêté préfectoral du 20 avril 2016 portant approbation du règlement départemental de protection de la forêt contre l'incendie).

En période hivernale, sous certaines conditions, quelques autorisations sont tout de même délivrées aux particuliers. En période de sécheresse, l'utilisation des engins motorisés (véhicules, tronçonneuses, ...) est encadrée, de même que les débroussaillages autour des habitations.

Les dépôts sauvages, de quelques natures que ce soient, dans n'importe quel lieu, sont répréhensibles et peuvent être punis de lourdes sanctions. Nous vous rappelons que nous disposons sur la commune de Points d'Apport Volontaire (stade, Mairie, nouveau cimetière) et que vous pouvez aller à la déchetterie de Langon.



Les manifestations à venir...

26 juin 2019
Kermesse de l'école

FARGUES

Feux d'artifices
Feux de la St Jean

(offert par la mairie)

Samedi 29 juin 2019
à partir de 22H30



Rôtisserie et buvette
sur place ou à emporter
à partir de 17h

Kermesse de 17h à 19h

(organisée par l'APE « Les petites mains de Fargues »)



6 juillet 2019
Marché Nocturne

FARGUES

MARCHE NOCTURNE
LE 6 JUILLET 2019
AU STADE

CONCERT AVEC LE
GROUPE I-K-RÉ

RESTAURATION SUR PLACE
ARTISANAT



15 août 2019
Thé dansant MTL



13-15 septembre 2019
A la MTL

LES JOURNÉES PATRIMOINE

FARGUES DE LANGON
Maison du Temps Libre
13 – 14 – 15 SEPTEMBRE 2019

« LE PIN DES LANDES »

DE 10H00 A 18H00

FOYER RURAL DE FARGUES



17 août 2019
Rando des lucioles

La Rando des Lucioles

2^{ème} Edition à FARGUES 33210
à La Maison du Temps Libre

Team VTT

17
août
2019

15 Km
28 Km
8 Km
Marche

Départ
21h30

Casque + Gilet + Lampes obligatoires
Inscription sur place à partir de 20h

Possibilité de se restaurer sur place : barbecue 2€
Tarif : FFCT → -18 ans gratuit et licencié 4€
Autres fédérations → -18 ans 4€ et autres 8€



CONTACT : DUCOS Xavier 06.82.75.37.05
teamvttfargues@yahoo.fr

2 septembre 2019



6 septembre 2019
A la MDA



5-6 octobre 2019
Expo Peinture



C'est bon à savoir...

► Santé

SAMU :	15 (ou 115 si vous êtes à l'étranger)
Pompiers :	18 (ou 118 si vous êtes à l'étranger)
Centre Hospitalier Sud-Gironde :	05 56 76 57 57
Clinique St Anne :	05 57 98 03 03
Centre Anti-poison :	05 57 96 40 80
Sécurité Sociale :	36 46
MSA :	05 57 98 23 23

► Social

MDSI (Assistants sociales) :	05 56 63 62 20
Secours Populaire :	05 56 62 28 91
Croix Rouge Française :	05 56 76 80 56
CAF :	0820 253 310
Secours Catholique :	05 56 76 86 77

► Emploi

Pôle Emploi :	39 49
Mission Locale Sud-Gironde :	05 57 98 09 80

► Services Techniques

Service des Eaux (SIVOM) :	05 56 76 61 20
Syndicat Assainissement :	05 56 63 37 95
Dépannage électricité :	0810 333 033
Dépannage gaz :	0810 433 033

► Administrations

Gendarmerie :	17 (ou 117 si vous êtes à l'étranger)
Service Public :	39 39
Sous-Préfecture :	05 56 90 60 60
Centre des Impôts :	05 56 63 66 60
Trésorerie de Langon :	05 56 63 48 13

► Quelques liens utiles...

◆ Foyer Rural

<https://foyruralfargues.jimdo.com/>

◆ Les Petites Mains (asso des parents d'élèves)

<http://lespetitesmainsdefargues.unblog.fr/>

◆ L'USF

<https://www.usfargues.fr/>

Pour rappel...

◆ La Mairie

<https://www.fargues-de-langon.com>

► Point d'Accès aux Droits

La Communauté de Communes du Sud-Gironde, en partenariat avec le Conseil Départemental et la ville de Langon, a ouvert un espace d'accueil, d'information, d'écoute et de conseils. Il est situé Place de l'Horloge, «Résidence de l'Horloge» à Langon. Les permanences sont gratuites et ouvertes à tous sur rendez-vous. Ce nouveau service a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et juridiques.

Les permanences :

- Médiation familiale : 05 56 51 17 17
 - Infos droits : 05 56 45 25 21
 - Défenseur des droits : 06 17 19 77 06
 - Huissier-Avocat-Notaire : 05 56 76 55 41
 - Vict'Aid : 05 56 01 28 69
- (asso. d'aide aux personnes ayant subi des atteintes)

TransGironde
PROXIMITÉ



Pour où ?

Rendez-vous chez le médecin, aller faire des courses, prendre un train, ...

Pour qui ?

Les personnes à mobilité réduite, les personnes de plus de 75 ans, les personnes en perte d'autonomie ou sans autonomie.



Pour qui ?

Toute personne résidant sur le territoire de la CdC ayant 70 ans et plus ou sur avis médical.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Pôle Seniors de la CdC du Sud-Gironde 05 56 25 65 55

Carte de Farques

